



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

restructuration

Question écrite n° 77

Texte de la question

M. Roland Carraz attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la situation de la gendarmerie de l'Est dijonnais desservant le canton de Dijon-II. Cette gendarmerie, située à Quétigny, dessert 40 000 habitants et est dotée d'un effectif de 22 gendarmes quand, selon les normes officielles, il en faudrait 40. Ce sous-effectif, malgré la valeur et l'excellence des personnels en poste sur ce secteur, est nettement insuffisant, en particulier pour prévenir les nuisances et troubles nocturnes. En outre la ville de Quétigny a accepté un engagement lourd pour une nouvelle gendarmerie par l'apport d'un terrain viabilisé en zone urbaine. Un effectif minimum de 30 gendarmes paraît nécessaire en considérant la forte croissance de la population de l'Est dijonnais. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre pour conforter la gendarmerie de Quétigny en prenant en compte l'exigence de sécurité des habitants et l'évolution démographique du secteur de desserte.

Texte de la réponse

La brigade de gendarmerie de Quétigny est chargée de l'exécution des missions de sécurité publique dans six communes sur les sept que compte sa circonscription, l'une d'entre elles étant située en zone de police d'Etat. Sur cette circonscription, l'étude des statistiques sur plusieurs années montre que, depuis 1994, la délinquance tend à diminuer et à se stabiliser. Il en va de même du nombre d'accidents de la route. Pour assurer ses missions, la brigade de gendarmerie de Quétigny est assistée, en tant que de besoin, par le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, la brigade de recherches et la brigade motorisée de Dijon. L'installation des vingt et un militaires de la brigade motorisée de Dijon dans la nouvelle caserne de Quétigny apportera une contribution supplémentaire au maintien de la sécurité publique dans cette circonscription.

Données clés

Auteur : [M. Roland Carraz](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juin 1997, page 2157

Réponse publiée le : 28 juillet 1997, page 2481